

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LARZAC ET
VALLEES**

**AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE**

**Unique, relative à la modification de droit commun n°1 et aux révisions allégées n°2
à 8 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de
Communes Larzac et Vallées**

Par arrêté communautaire n°202401PLUiCCLV du 13 mai 2024, Monsieur le Président a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur les projets de modification de droit commun n°1 et des révisions allégées n°2 à 8 du PLUi Larzac et Vallées, en vue de son approbation par le Conseil communautaire.

**Cette enquête publique unique se déroulera pendant une période de 32 jours consécutifs :
DU LUNDI 17 JUIN 2024 A 9H00 AU JEUDI 18 JUILLET 2024 A 17H00.**

Ont été désignés par la Présidente du tribunal administratif de Toulouse : Mr Denis ROUALDES, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Paul JAUDON, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les dossiers relatifs à chaque procédure, et notamment leur rapport de présentation, décrivent le territoire concerné, expliquent le projet et évaluent les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique unique est joint aux dossiers et peut donc être consulté dans les mêmes conditions.

Le dossier d'enquête publique unique ainsi composé, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés au siège de la Communauté de Communes Larzac et Vallées et en mairie des communes de La Cavalerie, La Couvertoirade, Nant et Sainte Eulalie de Cernon aux jours et heures habituels d'ouverture.

Horaires d'ouverture de la Communauté de Communes Larzac et Vallées

(28 Avenue Charles Andrieu – 12540 Cornus – 05 65 99 33 00)

Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le Vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Horaires d'ouverture de la Mairie de La Cavalerie

(2, place de la Mairie – 12330 La Cavalerie – 05 65 62 70 11)

Du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de la Mairie de La Couvertoirade

(Le Bourg– 12230 La Couvertoirade -05 65 58 55 55

Du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de la Mairie de Nant

(Place du Claux, 12230 Nant – 05 65 62 25 12)

Lundi - Mardi – Jeudi – Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi de 09h00 à 12h00

Horaires d'ouverture de la Mairie de Sainte-Eulalie-de-Cernon

(Rue de la Mairie, 12230 Sainte Eulalie de Cernon – 05 65 62 72 99)

Lundi et Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête :

- **sur le site internet : <https://www.cc-larzacvallees.fr>**
- **sur un poste informatique réservé à cet effet au siège de la Communauté de Communes**
- **et en mairie de toutes les communes**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ; les adresser par écrit à la Communauté de Communes Larzac et Vallées à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur ; ou les adresser au commissaire enquêteur via l'adresse électronique suivante : enquetepublique@cc-larzacvallees.fr

Toutes les observations seront publiées, dans les meilleurs délais sur le site internet : <https://www.cc-larzacvallees.fr/> ; et seront recevables jusqu'au 18 juillet 2024 à 17h, dernier délai.

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR SE TIENDRA A LA DISPOSITION DU PUBLIC, au siège de l'enquête publique :

- **au siège de la Communauté de Communes (Cornus)**

Le lundi 17 juin 2024 de 09h00 à 12h00 et Le jeudi 18 juillet 2024 de 14h00 à 17h00 .

- **à la mairie de La Couvertoirade**

Le mardi 25 juin 2024 de 09h00 à 12h00 ;

- **à la mairie de La Cavalerie**

Le mardi 25 juin 2024 de 14h00 à 17h00 ;

- **à la mairie de Sainte-Eulalie-de-Cernon**

Le jeudi 11 juillet 2024 de 10h00 à 12h00;

- **à la mairie de Nant**

Le jeudi 11 juillet 2024 de 14h00 à 17h00

Ses rapports et ses conclusions transmis au Président dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public au siège de la Communauté de Communes à Cornus et sur le site internet : www.cc-larzacvallees.fr

Toute information concernant les projets de modification de droit commun n°1 et de révisions allégées n°2 à 8 du PLUi de la Communauté de Communes Larzac et Vallées pourra être demandée à Monsieur le Président de la Communauté de communes.

**Le Président,
Christophe LABORIE**